



Ville de
NOUMÉA

1 instructeur référent patrimoine

Référence : 3134-24-0802/SR du 19/04/2024

Employeur : Mairie de Nouméa

Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : attaché

**Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ :** /

Poste à pourvoir : immédiatement

**Direction : de l'urbanisme
Service du domaine et du patrimoine**

Lieu de travail : Nouméa

Date de dépôt de l'offre : vendredi 19 avril 2024

Date limite de candidature : vendredi 10 mai 2024

ÉORGANISATION INTERNE

Détails de l'offre :

La ville de Nouméa et ses 1600 collaborateurs sont engagés quotidiennement au service des 100.000 Nouméens. Ils œuvrent au développement de la Ville avec plus de 200 équipements et services en lien avec les nombreux domaines de compétence dévolus à la commune.

Intégrée au sein du pôle aménagement, la Direction de l'Urbanisme (DU) compte 3 services pour un total de 27 agents.

Elle a pour vocation de proposer une vision du développement durable du territoire, accompagnée de ses déclinaisons stratégiques, réglementaires, foncières et opérationnelles. Elle doit, par ailleurs, étudier tout moyen permettant la mise en œuvre des orientations définies et évaluer le niveau d'atteinte des résultats ainsi que la cohérence des actions menées.

Le service du domaine et du patrimoine est chargé de la maîtrise du patrimoine municipal, cessions, acquisitions échanges, servitudes, il assure également les actions de régularisation et la surveillance du foncier, la gestion administrative des mises à dispositions du patrimoine communal, la défense des intérêts patrimoniaux de la Ville et le conseil auprès des autres services, et à cette fin il assure la tenue de la régie des actes de mise à disposition du patrimoine foncier.

Missions : Sous l'autorité du chef du service du domaine et son adjoint, l'agent retenu sera appelé à collaborer à la gestion du domaine communal en apportant une expertise juridique, et à appliquer la politique de la ville en matière de stratégie immobilière et foncière.

Activités principales :

Il devra notamment :

- Contribuer à l'élaboration d'une politique de développement du patrimoine locatif à long terme
- Mettre en œuvre une politique de développement du patrimoine locatif en utilisant les outils juridiques et financiers disponibles
- Apporter une expertise transverse, notamment immobilière et foncière, aux autres services de la collectivité
- Gérer et suivre les projets transverses, complexes et/ou stratégiques
- Anticiper les risques juridiques et gérer les précontentieux
- Assurer un appui technique aux juristes sur les dossiers en contentieux
- Mettre en œuvre les activités de gestion locative

- Participer à la gestion, au contrôle et au suivi de l'occupation du patrimoine foncier de la collectivité
 - Participer à la gestion, au contrôle et au suivi des procédures d'acquisition et de cession et de rédaction des actes en support de sa hiérarchie
 - Instruire des dossiers (vérifications administratives, contrôle, relance, traitement, préparation des actes juridiques pour notification)

Profil du candidat

Savoir / Connaissance / Diplôme exigé :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 6 minimum (bac +3), dans le domaine du droit, de l'aménagement ou de l'urbanisme serait apprécié
- Des notions juridiques notamment en droit civil, foncier et administratif seront appréciées.
- Une pratique des systèmes d'information géographique est attendue.
- Ce poste exige d'avoir le permis B.
- Ce poste requiert de la rigueur, de la méthode, le sens de la négociation, de fortes capacités rédactionnelles et relationnelles ainsi qu'un grand sens du travail en équipe et du service public.

Contact et informations complémentaires :

Monsieur Marin COURME – Chef du service du domaine et patrimoine
tél : 23 22 44 : [mail : marin.courme@ville-noumea.nc](mailto:marin.courme@ville-noumea.nc)

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ¹⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir au maire de la Ville de Nouméa **prioritairement** par :

- mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la ville de Nouméa par :

- voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique

¹⁽¹⁾ Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾ La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.
Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.